



TG/326/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2018-09-20

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PÉPINO

UPOV Code(s): SOLAN_MUR

Solanum muricatum Aiton

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Solanum muricatum</i> Aiton, <i>Solanum muricatum</i> L'Hér. ex Ait.	Pepino, Melon-pear	Pépino, Poire-melon	Pepino, Melonenbirne,	Pepino, Pepino dulce, Peramelón

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai.....	3
3.5 Essais supplémentaires.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité.....	5
4.3 Stabilité.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	7
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	13
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	13
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	13
9. BIBLIOGRAPHIE.....	20
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	21

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Solanum muricatum* Aiton.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

25 plantes

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins, qui doivent être réparties en 2 répétitions au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Feuille : type (caractère 4)
- (b) Fruit : couleur de fond (caractère 14)
- (c) Fruit : surface des stries (caractère 15)
- (d) Fruit : forme en section longitudinale (caractère 19)
- (e) Fruit : couleur de la chair (caractère 23)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
		Name of characteristics in English	Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
		states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

- | | | | |
|---|--|---|--------------------------|
| 1 | Numéro de caractère | | |
| 2 | (*) | Caractère avec astérisque | – voir le chapitre 6.1.2 |
| 3 | Type d'expression | | |
| | QL | Caractère qualitatif | – voir le chapitre 6.3 |
| | QN | Caractère quantitatif | – voir le chapitre 6.3 |
| | PQ | Caractère pseudo qualitatif | – voir le chapitre 6.3 |
| 4 | Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable) | | |
| | MG, MS, VG, VS | | – voir le chapitre 4.1.5 |
| 5 | (+) | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2 | |
| 6 | (a)-(c) | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1 | |
| 7 | Pas applicable | | |

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QN	MS/VG	(a)				
	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura			
	short	basse	niedrig	baja			3
	medium	moyenne	mittel	media	Gold No.1		5
	tall	haute	hoch	alta	Monrou Dance		7
2.	QN	VG	(+)	(a)			
	Stem: anthocyanin coloration	Tige : pigmentation anthocyanique	Stengel: Anthocyanfärbung	Tallo: pigmentación antociánica			
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o leve	Appulinmimi		1
	medium	moyenne	mittel	media	Gold No.1		2
	strong	forte	stark	intensa	Gold Boy		3
3.	QN	VG	(a)				
	Stem: pubescence	Tige : pubescence	Stengel: Behaarung	Tallo: pubescencia			
	absent or sparse	absente ou lâche	fehlend oder locker	ausente o escasa			1
	medium	moyenne	mittel	media	Monrou Dance		2
	dense	dense	dicht	densa	Gold No.1		3
4. (*)	QL	VG	(+)	(a)			
	Leaf: type	Feuille : type	Blatt: Typ	Hoja: tipo			
	simple	simple	einfach	simple	Gold No.1		1
	compound	composée	zusammengesetzt	compuesta	Helloevening		2
5. (*)	QN	MS/VG	(+)	(a)			
	Leaf: length	Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud			
	short	courte	kurz	corta			3
	medium	moyenne	mittel	media	Gold No.1		5
	long	longue	lang	larga	Appulinmimi		7
6. (*)	QN	MS/VG	(+)	(a)			
	Leaf: width	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura			
	narrow	étroite	schmal	estrecha			3
	medium	moyenne	mittel	media	Gold No.1		5
	broad	large	breit	ancha			7

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7.	QN	VG	(+)	(a)				
	Leaf: intensity of anthocyanin coloration of midrib		Feuille : intensité de la pigmentation anthocyanique de la nervure médiane		Blatt: Intensität der Anthocyanfärbung der Mittelrippe	Hoja: intensidad de la pigmentación antocianica del nervio central		
	absent or weak		absente ou faible		fehlend oder gering	ausente o leve	Monrou Dance	1
	medium		moyenne		mittel	media	Helloevening	2
	strong		forte		stark	intensa		3
8. (*)	PQ	VG	(+)	(a)				
	Leaf blade: shape		Limbe : forme		Blattspreite: Form	Limbo: forma		
	broad lanceolate		lancéolé large		breit lanzettlich	lanceolado ancho	Gold No.1	1
	medium lanceolate		lancéolé moyen		mittel lanzettlich	lanceolado medio		2
	circular		circulaire		kreisförmig	circular		3
	elliptic		elliptique		elliptisch	elíptico	Gold Boy	4
9.	QN	VG		(a)				
	Leaf blade: intensity of green color		Limbe : intensité de la couleur verte		Blattspreite: Intensität der Grünfärbung	Limbo: intensidad del color verde		
	light		claire		hell	claro		1
	medium		moyenne		mittel	medio		3
	dark		foncée		dunkel	oscuro	Gold No.1	5
10.	QN	MS/VG	(+)	(a)				
	Inflorescence: number of flowers		Inflorescence : nombre de fleurs		Blütenstand: Anzahl der Blüten	Inflorescencia: número de flores		
	few		petit		gering	bajo		1
	medium		moyen		mittel	medio	Gold No.1	2
	many		grand		groß	alto	Helloevening	3
11.	QN	MS/VG	(+)	(a)				
	Flower: width		Fleur : largeur		Blüte: Breite	Flor: anchura		
	narrow		étroite		schmal	estrecha		1
	medium		moyenne		mittel	media	Gold No.1	3
	broad		large		breit	ancha		5
12. (*)	PQ	VG		(a)				
	Flower: color of upper side		Fleur : couleur de la face supérieure		Blüte: Farbe der Oberseite	Flor: color de la cara superior		
	white		blanc		weiß	blanco		1
	white and light purple		blanc et pourpre clair		weiß und hellpurpurn	blanco y púrpura claro		2
	white and medium purple		blanc et pourpre moyen		weiß und mittelpurpurn	blanco y púrpura medio	Gold No.1	3
	white and dark purple		blanc et pourpre foncé		weiß und dunkelpurpurn	blanco y púrpura oscuro		4

	English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. (*)	PQ	VG	(+)							
	Young fruit: ground color of skin	Jeune fruit : couleur de fond de l'épiderme	Junge Frucht: Grundfarbe der Schale	Fruto joven: color de fondo de la piel						
	white	blanc	weiß	blanco				Helloevening		1
	yellow	jaune	gelb	amarillo						2
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro				Gold No.1		3
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio				Monrou Dance		4
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro						5
14. (*)	PQ	VG	(+)	(b)						
	Fruit: ground color	Fruit : couleur de fond	Frucht: Grundfarbe	Fruto: color de fondo						
	white	blanc	weiß	blanco						1
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro				Gold Boy		2
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio				Gold No.1		3
	orange	orange	orange	naranja						4
	purple	pourpre	purpurn	púrpura						5
15. (*)	QN	VG	(+)	(b)						
	Fruit: area of stripes	Fruit : surface des stries	Frucht: Fläche der Streifen	Fruto: superficie que ocupan las rayas						
	absent or very small	absente ou très petite	fehlend oder sehr klein	nula o muy pequeña						1
	small	petite	klein	pequeña				Gold No.1		3
	medium	moyenne	mittel	media						5
	large	grande	groß	grande				Appulinmimi		7
16. (*)	PQ	VG	(b)							
	Fruit: color of stripes	Fruit : couleur des stries	Frucht: Farbe der Streifen	Fruto: color de las rayas						
	light purple	pourpre clair	hellpurpurn	púrpura claro						1
	medium purple	pourpre moyen	mittelpurpurn	púrpura medio				Gold No.1		2
	dark purple	pourpre foncé	dunkelpurpurn	púrpura oscuro				Appulinmimi		3
	greyish purple	pourpre grisâtre	graupurpurn	púrpura grisáceo						4
17. (*)	QN	MS/VG	(+)	(c)						
	Fruit: length	Fruit : longueur	Frucht: Länge	Fruto: longitud						
	short	court	kurz	corto						3
	medium	moyen	mittel	medio				Gold No.1		5
	long	long	lang	largo						7

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
18.	(*)	QN	MS/VG	(+)	(c)			
		Fruit: diameter	Fruit : diamètre	Frucht: Durchmesser	Fruto: diámetro			
		small	petit	klein	pequeño			3
		medium	moyen	mittel	medio	Gold No.1		5
		large	grand	groß	grande			7
19.	(*)	PQ	VG	(+)	(c)			
		Fruit: shape in longitudinal section	Fruit : forme en section longitudinale	Frucht: Form im Längsschnitt	Fruto: forma en sección longitudinal			
		broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancho			1
		medium ovate	ovale moyen	mittel eiförmig	oval medio	Monrou Dance		2
		circular	circulaire	kreisförmig	circular	Gold No.1		3
		oblong	oblong	rechteckig	oblongo			4
		elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico			5
20.	(*)	QN	VG	(+)	(c)			
		Fruit: depth of stalk cavity	Fruit : profondeur de la cavité du pédoncule	Frucht: Tiefe der Stielhöhle	Fruto: profundidad de la cavidad peduncular			
		shallow	peu profonde	flach	poco profunda	Gold No.1		1
		medium	moyenne	mittel	media	Appulinmimi		3
		deep	profonde	tief	profunda			5
21.	(*)	PQ	VG	(+)	(c)			
		Fruit: shape of apex	Fruit : forme de l'extrémité	Frucht: Form der Spitze	Fruto: forma del ápice			
		acute	aiguë	spitz	agudo	Monrou Dance		1
		rounded	arrondie	abgerundet	redondeado	Gold No.1		2
		truncate	tronquée	abgestumpft	truncado			3
		retuse	rétuse	eingedrückt	retuso			4
22.		QN	MS/VG	(+)	(c)			
		Fruit: calyx size	Fruit : taille du calice	Frucht: Kelchgrösse	Fruto: tamaño del cáliz			
		small	petit	klein	pequeño			3
		medium	moyen	mittel	medio	Gold No.1		5
		large	grand	groß	grande			7

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23. (*)	PQ	VG	(c)				
	Fruit: color of flesh	Fruit : couleur de la chair	Frucht: Farbe des Fleisches	Fruto: color de la pulpa			
	white	blanc	weiß	blanco			1
	green	vert	grün	verde			2
	yellowish green	vert jaunâtre	gelblich grün	verde amarillento	Monrou Dance		3
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro			4
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio	Gold No.1		5
	orange	orange	orange	naranja			6
24.	QN	VG	(+)	(c)			
	Fruit: firmness of flesh	Fruit : fermeté de la chair	Frucht: Festigkeit des Fleisches	Fruto: firmeza de la pulpa			
	soft	souple	weich	blanda	Monrou Dance		3
	medium	moyenne	mittel	media	Gold No.1		5
	firm	ferme	fest	firme			7
25. (*)	QN	MS	(c)				
	Time of harvest maturity	Époque de maturité de récolte	Zeitpunkt der Erntereife	Época de madurez para la cosecha			
	early	précoce	früh	temprana	Helloeving		3
	medium	moyenne	mittel	media	Gold No.1		5
	late	tardive	spät	tardía	Appulinmimi		7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées à l'époque de floraison de la deuxième inflorescence.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur des fruits pleinement développés avant le changement de couleur découlant de la maturation.
- (c) Les observations doivent être effectuées à maturité de récolte.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 2: Tige : pigmentation anthocyanique

La pigmentation anthocyanique de la tige doit être observée au tiers médian de la tige principale.

Ad. 4: Feuille : type

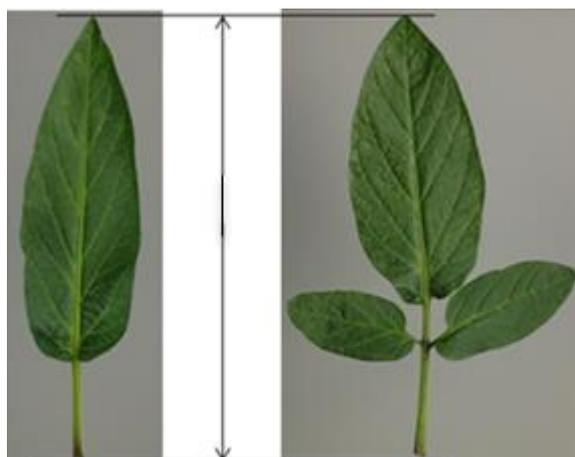


1
simple



2
composée

Ad. 5: Feuille : longueur



Ad. 6: Feuille : largeur



Ad. 7: Feuille : intensité de la pigmentation anthocyanique de la nervure médiane

La pigmentation anthocyanique de la nervure médiane doit être observée sur la face inférieure de la feuille.

Ad. 8: Limbe : forme

Dans le cas de variétés à feuilles composées, l'observation doit être faite sur la foliole terminale.

	← partie la plus large →	
	en dessous du milieu	au milieu
étroit (élevé)	 2 lancéolé moyen	
moyen (moyen)	 1 lancéolé large	 4 elliptique
large (bas)		 3 circulaire

Ad. 10: Inflorescence : nombre de fleurs

Le nombre total de fleurs doit être déterminé en incluant les boutons floraux, les fleurs épanouies et les fleurs fanées.

une à cinq

1
petit

six à dix

2
moyen

plus de dix

3
grand

Ad. 11: Fleur : largeur



Ad. 13: Jeune fruit : couleur de fond de l'épiderme

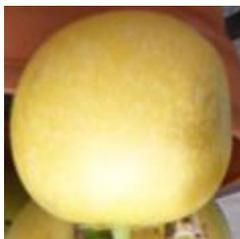
Les observations doivent être effectuées 20 à 30 jours après l'ouverture de la fleur et avant l'apparition des stries.

Ad. 14: Fruit : couleur de fond

La couleur de fond est la première couleur à apparaître chronologiquement pendant le développement des parties de la plante. D'autres couleurs peuvent ensuite apparaître sous la forme de stries. La couleur de fond n'est pas toujours celle qui recouvre la plus grande surface de la partie de plante concernée.

Ad. 15: Fruit : surface des stries

La surface des stries doit être notée par rapport à la surface totale du fruit.



1
absente ou très petite



3
petite

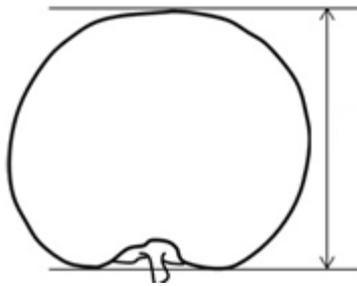


5
moyenne



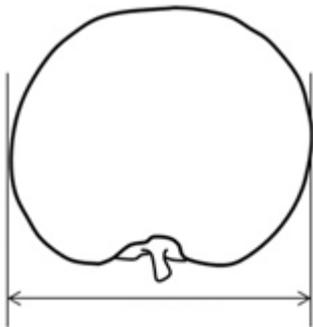
7
grande

Ad. 17: Fruit : longueur

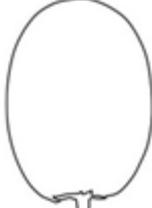
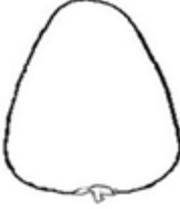
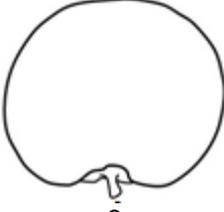


Ad. 18: Fruit : diamètre

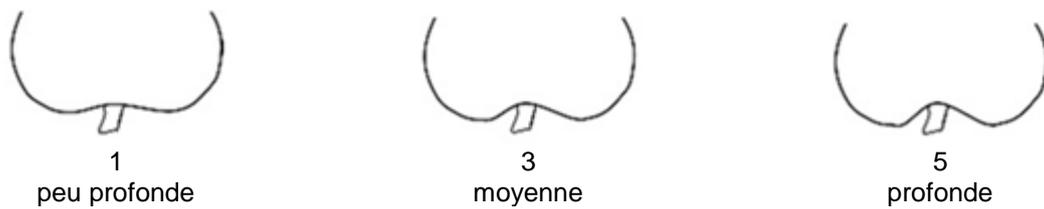
L'observation du diamètre du fruit doit être effectuée sur la partie la plus large.



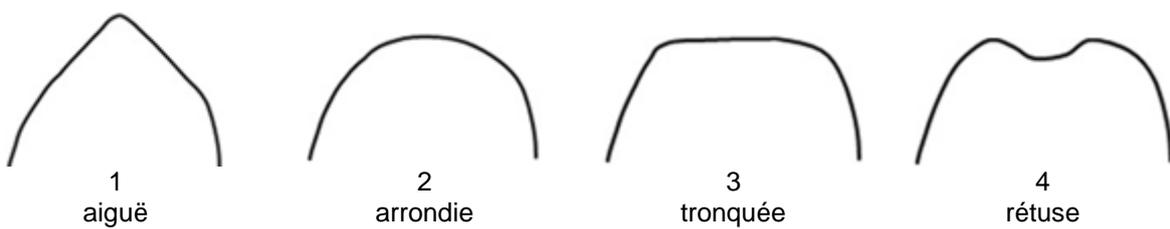
Ad. 19: Fruit : forme en section longitudinale

largeur (rapport longueur/largeur)	← partie la plus large →		
	en dessous du milieu		au milieu
étroit (élevé)	 2 ovale moyen	 4 oblong	 5 elliptique
moyen (moyen)	 1 ovale large		
large (bas)		 3 circulaire	

Ad. 20: Fruit : profondeur de la cavité du pédoncule

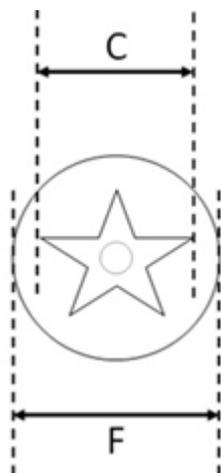


Ad. 21: Fruit : forme de l'extrémité



Ad. 22: Fruit : taille du calice

La taille du calice est déterminée par le rapport "largeur du calice/diamètre maximal du fruit".



taille du calice par rapport au diamètre du fruit = C/F

Ad. 24: Fruit : fermeté de la chair

La fermeté est évaluée en pressant la chair avec la main au centre du fruit coupé en deux horizontalement.

9. Bibliographie

Bioversity, 2004: Descriptors for Pepino (*Solanum muricanum*). Bioversity International.

Ministry of Agriculture, Forestry & Fisheries of Japan., 2013: National Test Guidelines for Pepino.

Sakata, Y., 1988: Nougyou-gijutsu-taiei Yasai-hen 11. Shadanhojin Nousan-gyoson-bunkakyokai. Tokyo, JP, pp. 551-555

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1.	Objet du questionnaire technique	
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Solanum muricatum Aiton"/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Pépino, Poire-melon"/>
2.	Demandeur	
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3.	Dénomination proposée et référence de l'obteneur	
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obteneur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2	Méthode de multiplication de la variété	
4.2.1	Multiplication végétative	
(a)	boutures	[]
(b)	multiplication <i>in vitro</i>	[]
(c)	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	
4.2.2	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Feuille : type (4)		
simple	Gold No.1	1 []
composée	Helloevening	2 []
5.2 Fruit : couleur de fond (14)		
blanc		1 []
jaune clair	Gold Boy	2 []
jaune moyen	Gold No.1	3 []
orange		4 []
pourpre		5 []
5.3 Fruit : surface des stries (15)		
absente ou très petite		1 []
très petite ou petite		2 []
petite	Gold No.1	3 []
petite ou moyenne		4 []
moyenne		5 []
moyenne à grande		6 []
grande	Appulinmimi	7 []
grande à très grande		8 []
très grande		9 []
5.4 Fruit : forme en section longitudinale (19)		
ovale large		1 []
ovale moyen	Monrou Dance	2 []
circulaire	Gold No.1	3 []
oblong		4 []
elliptique		5 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.5 Fruit : couleur de la chair (23)		
blanc		1 []
vert		2 []
vert jaunâtre	Monrou Dance	3 []
jaune clair		4 []
jaune moyen	Gold No.1	5 []
orange		6 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fruit : forme en section longitudinale</i>	<i>circulaire</i>	<i>elliptique</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété		
7.1	En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?		
	Oui	[]	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)		
7.2	Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?		
	Oui	[]	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)		
7.3	Autres renseignements		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui Non

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
(b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
(c) Culture de tissus	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
(d) Autres facteurs	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]